

No. 13.—L'AGENCE DU SAGUENAY, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Saguenay et Charlevoix et les cantons de St. Jean, Hebert, Otis, Kane, Boileau, St. Germain et Champigny, dans le comté de Chicoutimi. George Duberger, Ecr., Malbaie, agent. Nombre d'acres disponibles en 1879, 122,633.

No. 14.—L'AGENCE DU LAC ST. JEAN, comprenant tous les cantons et terres non arpentées du comté de Chicoutimi, à l'exception des cantons de St. Jean, Hebert, Otis, Kane, Boileau, St. Germain et Champigny compris dans l'agence du Saguenay. J. O. Tremblay, Ecr., agent pour une partie. Nombre d'acres disponibles en 1879, 387,780. Israël Dumais, Ecr., Roberval, agent. Nombre d'acres disponibles en 1879, 128,074.

No. 15.—L'AGENCE ST. CHARLES, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Montmorency, Québec et Portneuf jusqu'à la dernière ligne des limites de bois au Sud de la Rivière Batiscan. Joseph E. Boily, Ecr., Québec, agent. Nombre d'acres disponibles en 1879, 166,869.

No. 16.—L'AGENCE DU ST. MAURICE, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Champlain, St. Maurice et Maskinongé, à l'exception de la partie du canton de Peterborough, située dans le dit comté de Maskinongé; aussi les terres non arpentées des comtés de Portneuf et Québec, au Nord de la dernière ligne des limites de bois, situées au Sud de la Rivière Batiscan. Alphonse Dubord, Ecr., Trois-Rivières, agent. Nombre d'acres disponibles en 1879, 170,113.

No. 17.—L'AGENCE DE L'ASSOMPTION, comprenant tous les cantons et terres non arpentées des comtés de Terrebonne, Montcalm, Joliette et Berthier, ainsi que la partie du canton de Peterborough, située dans le comté de Maskinongé. J. B. Delfausse, Ecr., Joliette, agent. Nombre d'acres disponibles en 1879, 238,332.

L'Agence spéciale des Bois de la Couronne, sous la direction de A. A. Russell, Ecr., résidant à Ottawa, comprend le comté de Pontiac et une partie du comté d'Ottawa.

L'Agence spéciale des Bois de la Couronne, sous la direction de C. E. Belle, Ecr., Montréal, comprend les comtés de Berthier, Joliette, Montcalm, Terrebonne, Deux-Montagnes, Argenteuil et une partie du comté d'Ottawa.

E. J. FLYNN,

*Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.*

RÉPONSE AU LOGOGRIPE No. 21 de l'*Almanach Agricole*.

CHIEN, NICHE, CHINE.

ENIGME No. 18.

Enfant de l'art, enfant de la nature,  
Sans prolonger les jours, j'empêche de mourir;  
Plus je suis vrai, plus je fais d'imposture,  
Et je deviens trop jeune à force de vieillir.

(Pour la réponse voir l'*Almanach Agricole*.)

RÉPONSE À L'ENIGME No. 17 de l'*Almanach Agricole*.

GRENADE.

BLAN

Cette  
No. 1.—  
No. 2.—

No. 3.—  
No. 4.—

Prix  
Nou  
à MM.  
Voi  
servic  
Gram  
C'es  
bien a  
cœur  
Ces

AVE

Le  
Gran  
séries

Le  
seur  
merc  
élève  
ont  
facili  
ajou

U  
la p

C  
Nou  
du  
Cet  
les  
Car  
tru  
for  
mo

bo